

Note d'information

Conditions tarifaires

La mise en place du contrôle d'accès aux 3 déchèteries de St Marcellin Vercors Isère Communauté, a pour but de n'accepter que les usagers des 47 communes du territoire.

Pour les particuliers, les conditions d'accès ne changent pas, aucunes facturations, ni de limites de nombres de passages n'est mis en place à ce jour.

Pour les professionnels, les conditions tarifaires restent identiques (selon convention avec la collectivité), ainsi que l'obligation d'avoir un badge d'accès.

Les seuls changements sont l'inscription sur une plateforme dédiée et la levée de la barrière d'entrée par la lecture de votre plaque d'immatriculation.

Pour le service de Gestion et Valorisation des Déchets,

le Directeur.



KEVIN PAYRE-FICOUT
DIRECTEUR DU SERVICE
GESTION ET VALORISATION DES DECHETS